MUNICIPALITE D'OLLON

AU CONSEIL COMMUNAL
DE ET A

1867 OLLON

PREAVIS MUNICIPAL N° 2011/20

The Standish Group International

Demande de crédits supplémentaires
au budget de fonctionnement et au compte des investissements
de l'exercice 2011

(2ème version)

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Pour être en conformité avec le Règlement sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979, la Municipalité vous soumet ci-après une demande de crédits complémentaires au budget de fonctionnement et au compte des investissements 2011.

Rappel

La raison d'être de ce préavis se base sur les articles suivants du règlement précité :

Chapitre II Budget de fonctionnement

Art. 10 - Dépassement de crédit
La municipalité veille à ce que les crédits accordés ne soient pas dépassés.
Lorsqu'un crédit est épuisé, il ne peut être engagé de dépenses supplémentaires sans l'autorisation préalable du conseil général ou communal, sous réserve des dispositions de l'article 11.

Art. 11.
La municipalité ne peut engager des dépenses imprévisibles et exceptionnelles que jusqu'à concurrence d'un montant et selon les modalités fixées par le conseil au début de la législature.
Ces dépenses sont ensuite soumises à l'approbation du conseil général ou communal.

Chapitre III Crédits d'investissements

Art. 16 - Investissements
La municipalité veille à ce que les crédits d'investissements ne soient pas dépassés.
Lorsqu'un crédit est épuisé, toute dépense supplémentaire doit être portée à la connaissance du conseil général ou communal par voie de communication écrite. Elle est ensuite soumise à son approbation dans les meilleurs délais.

Analyse

L'inventaire détaillé suivant explique les raisons de ces demandes. Il est classé selon la structure des comptes communaux. En règle générale, il prend en considération les comptes dans lesquels un dépassement de plus de Fr. 10'000.- a été constaté lors du contrôle budgétaire du 26 octobre 2011.

1. CREDITS SUPPLEMENTAIRES AU BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2011

110 ADMINISTRATION

Demande n° 1
Personnel intérimaire
Compte n° 110.3080
Montant figurant au budget 2011 : Fr. 0.--
Crédit complémentaire demandé : Fr. 50'000.--
Argumentation Cette demande concerne l'engagement d'une adjointe à M. le Boursier, chargée de le seconder dans la gestion du Service du personnel. Cet engagement temporaire s'est fait par le biais d'une agence de personnel intérimaire afin de pallier l'absence de longue durée de la collaboratrice titulaire, absence consécutive à un arrêt de travail pour raison de santé. La haute qualité de la personne engagée est à relever. Le montant annoncé doit couvrir l'ensemble des charges liées à cet engagement pour l'année 2011.

Demande n° 2
Achat machines et matériel
Compte n° 170.3114
Montant figurant au budget 2011 : Fr. 1'000.--
Crédit complémentaire demandé : Fr. 13'800.--
Argumentation Ce dépassement concerne l'achat de signalisation pour le Jumping, la résolution d'un problème de douches aux Tennis couverts à Villars et l'achat de clés pour les Verchy et Perrosalle.

Demande n° 3
Achat matériaux de construction divers
Compte n° 170.3135.00
Montant figurant au budget 2011 : Fr. 0.--
Crédit complémentaire demandé : Fr. 10'700.--
Argumentation A la suite de la construction des vestiaires aux Verchy, le beach volley a dû être déplacé. Cette somme représente l'achat de la clôture ceinturant cette zone.

Demande n° 4
Achat matériaux (gravier, sable, etc.)
Compte n° 170.3135.10
Montant figurant au budget 2011 : Fr. 116'800.--
Crédit complémentaire demandé : Fr. 42'100.--
Argumentation Cette dépense correspond à l'aménagement d'une place « Aux Planches », destinée à stocker le sable acheté pour le Jumping.

Demande n° 5
Entretien des bâtiments
Compte n° 170.3141
Montant figurant au budget 2011 : Fr. 1'300.--
Crédit complémentaire demandé : Fr. 36'000.--
Argumentation Cette dépense correspond au remplacement des grillages autour des courts extérieurs des tennis à Villars, au remplacement urgent de la cuisine et à la résolution d'un problème électrique au Centre des Tennis.

Demande n° 6
Transports
Compte n° 170.3188
Montant figurant au budget 2011 : Fr. 1'000.--
Crédit complémentaire demandé : Fr. 14'100.--
Argumentation Cette dépense correspond au retour du sable après le Jumping sur sa place de stockage et au déplacement des bennes de la déchetterie durant la manifestation. Ces deux opérations n'avaient pas été budgétées.

Demande n° 7
Frais divers
Compte n° 170.3189
Montant figurant au budget 2011 : Fr. 0.--
Crédit complémentaire demandé : Fr. 20'000.--
Argumentation La convention passée avec les voisins des Verchy pour qu'ils retirent leur opposition à la construction des vestiaires a imposé l'engagement d'un « Sécuritas », mandaté pour fermer la zone aux heures fixées par dite convention.

220 SERVICE FINANCIER

Demande n° 8
Fonds de péréquation intercommunal
Compte n° 220.3520
Montant figurant au budget 2011 : Fr. 6'050'000.--
Crédit complémentaire demandé : Fr. 696'000.--
Argumentation Versement complémentaire suite au décompte final 2010, reçu le 1er septembre 2011 (alimentation du fonds).

Demande n° 9
Fonds de péréquation intercommunal
Compte n° 220.4520
Montant figurant au budget 2011 : Fr. -5'490'000.--
Crédit complémentaire demandé : Fr. 295'500.-- (diminution de produit) retour du fonds Crédit complémentaire demandé : Fr. 691'000.-- (diminution de produit) retour dépenses thématiques Total Fr. 986'500.--
Argumentation Diminution des retours du fonds suite au décompte final 2010, reçu le 1er septembre 2011.

320 FORETS

Demande n° 10
Personnel intérimaire
Compte n° 320.3080
Montant figurant au budget 2011 : Fr. 0.--
Crédit complémentaire demandé : Fr. 11'100.--
Argumentation Lors de son apprentissage, un apprenti forestier-bûcheron effectue un stage de 3 mois dans une autre entreprise. Le montant demandé correspond aux frais facturés par cette entreprise pour ledit stage. Il est à relever qu'un montant identique a été facturé à l'entreprise précitée puisqu'un échange d'apprentis a été réalisé. L'opération est donc blanche.

Demande n° 11
Location de matériel
Compte n° 320.3163
Montant figurant au budget 2011 : Fr. 1'800.--
Crédit complémentaire demandé : Fr. 12'800.--
Argumentation L'aménagement d'une piste forestière aux Ecovets a été réalisé par l'équipe de la forêt alors qu'il était prévu d'attribuer ces travaux à des tiers. Il a donc fallu louer le matériel nécessaire à leur exécution.

350 BATIMENTS

Demande n° 12
Achats petites machines et matériel
Compte n° 350.3114
Montant figurant au budget 2011 : Fr. 900.--
Crédit complémentaire demandé : Fr. 30'000.--
Argumentation Le budget nécessaire et suffisant pour ces achats a été sous-estimé par les services concernés.

Demande n° 13
Entretien des bâtiments
Compte n° 350.3141
Montant figurant au budget 2011 : Fr. 251'700.--
Crédit complémentaire demandé : Fr. 55'000.--

Argumentation Ce montant correspond à certains oublis au budget 2011 en termes de contrats d'entretiens et de différences entre les montants budgétés pour des travaux de rénovation dans différents bâtiments communaux et le décompte final de ces travaux.

Demande n° 14
Honoraires et expertises
Compte n° 350.3185
Montant figurant au budget 2011 : Fr. 28'260.--
Crédit complémentaire demandé : Fr. 10'600.--
Argumentation Ce montant correspond à des frais d'architecte non budgétés pour l'étude de l'aménagement d'un couvert à la Grande salle d'Ollon.

430 TRAVAUX

Demande n° 15
Achat de fournitures pour véhicules
Compte n° 430.3136
Montant figurant au budget 2011 : Fr. 33'500.--
Crédit complémentaire demandé : Fr. 20'000.--
Argumentation Ce montant correspond à l'achat de diverses fournitures d'entretien de véhicules qui sont indispensables considérant l'âge « avancé » de certains d'entre eux.

502 BATIMENTS SCOLAIRES

Demande n° 16
Entretien des bâtiments scolaires
Compte n° 502.3141
Montant figurant au budget 2011 : Fr. 62'000.--
Crédit complémentaire demandé : Fr. 70'000.--
Argumentation Ce montant correspond à des contrats d'entretien oubliés au budget 2011, des mises en conformité électriques obligatoires, des frais de ramonage, etc.

530 ENSEIGNEMENT SPECIALISE

Demande n° 17
Part communale s/coût de l'enseignement spécialisé
Compte n° 530.3512
Montant figurant au budget 2011 : Fr. 345'000.--
Crédit complémentaire demandé : Fr. 193'500.--
Argumentation Versement complémentaire suite au décompte final 2010, reçu le 14 octobre 2011 (Facture sociale).

580 LIEUX DE CULTE

Demande n° 18
Achat machines et matériel
Compte n° 580.3114
Montant figurant au budget 2011 : Fr. 1'500.--
Crédit complémentaire demandé : Fr. 11'200.--
Argumentation Ce montant correspond à l'achat de bacs à fleurs pour le temple de Villars.

Demande n° 19
Entretien des lieux de culte
Compte n° 580.3141
Montant figurant au budget 2011 : Fr. 106'000.--
Crédit complémentaire demandé : Fr. 42'000.--
Argumentation Ce montant correspond à des travaux de réfection du toit du temple de Villars et des volets du clocher d'Ollon.

720 PREVOYANCE SOCIALE

Demande n° 20
Part s/charges cantonales de prévoyance
Compte n°720.3515
Montant figurant au budget 2011 : Fr. 5'850'000.--
Crédit complémentaire demandé : Fr. 1'006'600.--
Argumentation Versement complémentaire suite au décompte final 2010, reçu le 14 octobre 2011 (Facture sociale).

Le financement des crédits supplémentaires de fonctionnement, soit Fr. 3'332'000.-- a été couvert par la trésorerie courante.

Conclusion

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil communal d'Ollon, dans sa séance du 15 décembre 2011,

- ayant pris connaissance du préavis de la Municipalité n° 2011/20,
- ayant entendu le rapport de la Commission des finances,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,
-

décide

d'ACCORDER à la Municipalité des crédits supplémentaires de Fr. 3'332'000.-- au budget 2011 conformément aux explications fournies ci-dessus.

Le financement de ces crédits a été ou sera entièrement assuré par la trésorerie courante.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 14 novembre 2011.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic : Le Secrétaire :

J.-L. Chollet Ph. Amevet

Délégué municipal : M. Jean-Michel Clerc, Municipal

Ollon, le 30 novembre 2011 / JMC / PV